

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 20 JUIN 2012 à 18:30

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Mr Bernard LAURET (Vice-Président), Mr Anacléto ALFONSO (Secrétaire), Mr Bernard DUSSAUT (Titulaire), Mr Jean-Louis GLEYZE (Titulaire), Mr Denis SABATÉ (Payeur Départemental), Mr Georges-André PASTOR (Titulaire), Mr Bernard LAVIE-CAMBOT (Suppléant), Mr Emmanuel MOULIN (Titulaire), Mr Jean-Luc LAMAISON (Titulaire), Mr Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Mr Benoît GHEYSENS (Titulaire), Mr Alain PARMENTIER (Titulaire), Mr Bernard ROUSSET (Titulaire), Mr Xavier PITON (Titulaire), Mr François MECHINEAU (Titulaire), Mr Grégory JOSEPH (Titulaire), Mr Jean-Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Jean-Pierre LEAL (Suppléant), Mr Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Mr Georges LAYRIS (Titulaire), Mr Alain SEBRECHT (Titulaire), Mr Jean FAVORY (Suppléant), Mr Jean-Pierre GASNAULT (Suppléant), Mr Jean CLAVERIE (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Sylvain CROUZAT (Suppléant), Mr Walter GRUBER (Suppléant), Mr Daniel DUBOURG (Titulaire), Mr Philippe MEYNARD (Suppléant), Mr Jean-Louis SAUMON (Titulaire), Mr Gérard LOUBET (Suppléant), Mr Serge GURY (Suppléant)

Martial MIGNET (Titulaire) donne pouvoir à Mme Anne-Marie KEISER (Présidente)

DÉLIBÉRATION N° 20120627_009

Budget supplémentaire 2012 - budget principal

www.girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N° 20120627_009
Budget supplémentaire 2012 - budget principal

I - Exposé des motifs

Considérant le vote du Budget Primitif 2012 du Budget Principal par délibération en date du 14 février 2012.

Considérant que les résultats 2011 ont fait l'objet d'une reprise anticipée au Budget Primitif 2012 par délibération en date du 14 février 2012 et que cette affectation du résultat a été confirmée par délibération en date du 20 juin 2012.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements du Budget Primitif 2012 afin:

- d'ouvrir des crédits à hauteur de 100 euros au chapitre 67 « charges exceptionnelles » afin de permettre au Payeur Départemental de solder le compte « arrondis de TVA ».
- d'ajuster sur le chapitre 012 « charges de personnels », et à hauteur de 40 000 euros, l'imputation des frais de remboursement de la mise à disposition du chef de projet des services numériques à compter du 1er avril 2011. Cet ajustement est effectué depuis la ligne 617 (frais d'études) ouverte lors du Budget Primitif 2012.
- de provisionner le chapitre 012 « charges de personnels » à hauteur de + 18 000 afin de pouvoir rémunérer le nouveau poste de technicien en informatique.
- d'ajuster la prévision budgétaire de l'adhésion obligatoire du Conseil Général de la Gironde afin de la porter de 233 235 euros à 233 000 euros.

II - Présentation du budget

Le projet de budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de -235 euros en section de fonctionnement.

Il se présente comme suit:

Les dépenses, d'un montant total de -235 euros, sont réparties entre:

- Chapitre 011 (charges à caractère général) pour -58 335 euros,
- Chapitre 012 (charges de personnels) pour + 58 000 euros,
- Chapitre 67 (charges exceptionnelles) pour + 100 euros

Les recettes, d'un montant total de -235 euros, sont réparties entre:

- Chapitre 74 (adhésions obligatoires) pour -235 euros

www.girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N° 20120627_009

Budget supplémentaire 2012 - budget principal

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- De bien vouloir approuver le Budget Supplémentaire 2012 du Budget Principal

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

le 20 juin 2012

Pour expédition conforme.

La Présidente de séance

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 33 - Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2012
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D	

Présenté par le La Présidente.
 A Bordeaux, le 20/06/2012
 Le La Présidente,

**La Présidente
 de Gironde Numérique**

Nombre de membres en exercice : **52**
 Nombre de membres présents : **28**
 Nombre de suffrages exprimés : **29**
 VOTES Pour : **29**
 Contre : **0**
 Abstention : **0**

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
 A Bordeaux, le 15/05/2012


Anne-Marie KEISER

Date de convocation : **06 JUIN 2012**

Les membres du Comité syndical

--	--

Certifié exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
 A Bordeaux, le

